

COMMUNE DE ST MARTIN DE ST MAIXENT (DEUX-SEVRES)

**Extrait du compte rendu de la
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2022**

Le 27 septembre deux mil vingt-deux, à 19 Heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Angélique CAMARA, Maire.

Présents : Angélique CAMARA, Sandra JAMBON, Céline ADAM, Paulette BRANDEAU, Aurélie MERCIER, Nathalie STANGALINI, Philippe JUMEAU, Michel CHANTREAU, Erick BAUDRY, Jean-Pierre GARAUULT, Claude VEILLON, Jacques CAILLETON, Eric SCHANEN.

Date de convocation : 22 septembre 2022

Secrétaire de séance : Claude VEILLON

Aucune remarque n'étant observée sur le compte rendu du 29 août 2022, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1-Création d'un poste d'Adjoint Administratif territorial suite vacance de poste (2022-09-01)

Suite au départ pour mutation d'un agent au grade d'adjoint administratif principal 2ème classe, le 1^{er} mars dernier, et la déclaration de vacances de poste réalisée le 24 janvier 2022 permettant le recrutement d'un agent de catégorie C sur les 3 grades d'adjoint administratif ; une personne a été recrutée en partenariat avec le Centre de Gestion. Elle a été nommée sur le grade d'adjoint administratif.

Il convient de créer le poste d'adjoint administratif et de modifier le tableau des effectifs.

Le conseil valide la création de poste d'adjoint administratif

2-Renouvellement de l'Eclairage public travaux secteur de la rue des scythes (2022-09-02)

Madame la maire rappelle les travaux engagés et la délibération n°2021-06-02 du 29 juin 2021 par laquelle le Conseil Municipal a autorisé le SIEDS pour la réalisation de travaux d'enfouissement coordonné dans ce secteur de la commune.

La société EIFFAGE en charge des travaux a soumis un devis pour la fourniture et pose de l'éclairage public qui s'élève à la somme HT de 27 429.85 €.

Après délibération, Le conseil municipal :

- accepte le devis de la société Eiffage
- demande au SIEDS l'aide financière dans le cadre du renouvellement de l'éclairage public.

3-Mise à jour de la longueur de voirie communale (2022-09-03)

Madame la maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de mettre à jour la longueur de voirie communale, suite à la demande de rétrocessions de voirie à la commune par plusieurs propriétaires.

La longueur de voirie au 27/09/2022 est de : 28 682 ml.

Vu les acquisitions foncières suivantes :

Appellation	Références cadastrales	Longueur (m)
Impasse des carrières	AC0113 – AC0166- AC0139 - AC0115	108
Impasse des châtaigniers	AB0126	104
Impasse Victor Jacques Vandier	AB 0125 – AB17	136

La longueur de voirie en mètres linéaires est donc de : 29 030 ml.

Le Conseil Municipal approuve la mise à jour de la longueur de voirie communale **pour un linéaire total de voirie communale de 29 030 ml et** sollicite Madame la maire pour transmission de ces informations aux services de l'Etat.

4- Devis des illuminations de Noël (2022-09-04)

Le Conseil municipal valide le devis de pose et dépose des décorations de Noël sur l'éclairage public. Le montant s'élève à 5 778.00 € TTC.

5- Informations diverses

5-1 Offre de location de vélo à assistance électrique à la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
Madame la maire rappelle que depuis le 1^{er} septembre, la Communauté de Communes propose aux habitants des 19 communes, la location de vélos électriques sur 3 formules (3 / 6 ou 12 mois). Plus de renseignements à l'accueil mairie, et la communauté de communes ou sur les sites internet.

5-2 Projet de biodiversité à Gentray

La maire et ses adjoints ont reçu l'architecte du CAUE. L'organisme nous accompagne sur la partie Espace naturel.

5-3 Recrutement d'un nouvel agent technique en intérim

Suite au départ volontaire d'un agent en avril dernier, la commune a recruté pour 3 mois, en partenariat avec le centre de gestion, une agente technique qui vient compléter l'équipe.

5-4 Octobre Rose :

La commune va participer à la campagne de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein. Une action sera menée également à l'école.

5-5 Conseil des jeunes :

L'installation du conseil des jeunes sera réalisée le mercredi 19 octobre à 18H15.

5-6 Festivités :

Cérémonie de Ricou :

Mme Mercier fait un retour sur la cérémonie de Ricou qui s'est tenue dimanche 25 septembre 2022, en hommage aux résistants : Paul Drevin et Paul Veillon, morts en 1940.

Elle remercie toutes les personnes qui se sont associées à cette journée.

Repas des aînés :

Il se déroulera à la salle communale de Fiol, le Samedi 8 octobre 2022. Le nombre d'inscrits est de 70.

Les questions diverses et l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 22 H.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le MARDI 25 OCTOBRE à 19h30.